

Développer sa fonction de conseil RH auprès des employeurs

Certification / attestation

Délivrance d'une attestation de fin de formation

Public visé

Participant : conseiller en insertion professionnelle, chargé de projets, chargé des relations employeurs

- groupe de 8 à 12 personnes

Pré-requis : aucun

Durée

2 jours de formation consécutifs, soit 14 heures

Horaires : 9H00-12H30, 14H-17H30

Dates et délai d'accès

INTRA : calendrier fixé lors de votre prise de contact

Le délai entre la demande du client et le début de la prestation est estimé à un mois minimum (selon délais OPCO)

Lieu

INTRA : en présentiel, nous consulter

Accessibilité pour tous

Nous recommandons à tout participant en situation de handicap de nous signaler dès son inscription ses besoins spécifiques, pour l'accueillir dans les meilleures conditions.

Référent Handicap : J-F Parelton : 01 48 78 82 20

- jf.parelton@ressourcesetcarrieres.com -
ressourcesetcarrieres.com/notre-politique-handicap/

Tarifs

Formation intra-entreprise : nous consulter

Financements : Plan de développement des compétences- OPCO, AIF (Pôle Emploi), fonds propres.

Nous sommes certifiés **QUALIOP**

Contacts

François Bocquet – 06 12 21 72 84 –
f.bocquet@ressourcesetcarrieres.com
Jean-François Parelton – 06 81 32 10 47 –
jf.parelton@ressourcesetcarrieres.com

Certains employeurs, notamment les TPE-PME, sont preneuses de conseils en développement RH et recrutement, ne disposant pas toujours des compétences requises en interne. Les acteurs de l'insertion ont ainsi un rôle à jouer auprès de ces structures qui recrutent, pour développer la collaboration avec celles-ci et favoriser le placement et l'intégration des bénéficiaires.

Compétences visées

Apporter un premier niveau de conseil à des employeurs en matière de développement RH et de recrutement

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux du conseil RH aux employeurs et leur valeur ajoutée pour le placement des bénéficiaires
- Trouver la posture adéquate pour entrer en contact avec les employeurs et les fidéliser
- Mener un pré-diagnostic RH pour comprendre leurs besoins et motivations en matière d'embauche
- Sensibiliser les employeurs au recrutement non-discriminatoire et à la responsabilité sociétale de l'entreprise
- Les conseiller sur les dispositifs d'aide à l'embauche et à la formation

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative basée sur des apports interactifs, l'échange d'expériences, des cas concrets analysés en intelligence collective, des mises en situation, des réflexions et des « livrables » sur des pratiques et postures optimisées

Moyens pédagogiques

- Accès à un "espace apprenant" en ligne, mettant à disposition les supports, fiches memo, outils et documents d'approfondissement
- En présentiel : salle de formation équipée d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur, d'un paperboard
- En distanciel : ordinateur avec micro et enceinte, connexion Internet – Envoi d'un tuto pour suivre la formation à distance avec l'outil zoom, avec consignes pour valider le bon fonctionnement des connexions audio /vidéo et coordonnées de notre référent technique.

Formateur

Formateur expert de la relation individuelle et collective, de l'organisation des entreprises, des Ressources Humaines, du recrutement, avec une connaissance approfondie du secteur de l'insertion-emploi, de ses acteurs et dispositifs.

Pré-requis techniques

Pour les formations en distanciel : disposer d'un outil numérique avec caméra / son et d'une connexion internet

Modalités d'évaluation

- Évaluation préalable de cadrage
- Évaluation continue durant la formation (mises en situation)
- Évaluation des compétences acquises, par le formateur
- Évaluation qualité de l'action et évaluation différée à 6 mois

Moyens d'encadrement

Assist. pédagogique et technique : M.Houillon m.houillon@ressourcesetcarrieres.com
Référent handicap : J-F.Parelton jf.parelton@ressourcesetcarrieres.com
01 48 78 82 20 lun. à ven. (9h30-13h, 14h-17h30)

Chiffres clés

Note moyenne de satisfaction des participants à cette formation en 2022 : 19,2 / 20

Programme **Développer sa fonction de conseil RH auprès des employeurs**

JOUR 1

Appréhender la démarche RH d'un employeur et la valeur ajoutée apportée par une structure d'insertion

Les 4 volets RH du parcours d'un salarié : recrutement, développement des compétences, bien-être au travail, mobilités
 Les enjeux du recrutement et du développement des compétences face aux besoins en compétences de l'entreprise
 L'offre actuelle de sa structure en matière de conseil RH : ce qui fonctionne, difficultés, ce qui est à développer
 Répondre aux besoins de l'employeur : domaines légitimes du conseiller en insertion ou mobilisation des expertises de ses partenaires

Etat des lieux et partage de pratique autour du conseil RH aux employeurs, mis en place dans sa structure

Clarifier les attentes et mener un pré-diagnostic RH : 4 étapes clés

Légitimer sa présence et renforcer sa crédibilité professionnelle en se posant en tant qu'expert
 Explorer les besoins en conseil RH de l'employeur avec un questionnement spécifique
 Accentuer l'intérêt de l'interlocuteur avec des arguments efficaces, en répondant aux questions/objections
 Déclencher l'engagement ou engager l'interlocuteur dans une prochaine étape

Mise en pratique : élaboration d'une présentation et d'un argumentaire puis simulation d'entretiens en théâtre-forum

Recrutement : accompagner à la préparation, au sourcing et à la sélection des candidats

La clarification du besoin de recrutement après concertation avec les interlocuteurs concernés
 L'identification des aides possibles à l'embauche (alternance, contrats aidés...)
 L'élaboration ou l'ajustement de la fiche de poste et la définition du profil de candidat idéal
 La rédaction de l'annonce et les stratégies de sourcing selon les profils recherchés
 Le tri des CV, la pré-sélection par téléphone, l'entretien, les outils et tests complémentaires de sélection

Etude de cas "fil rouge" de recrutement : à partir des informations sur l'entreprise, clarification du profil recherché, rédaction d'une fiche de poste et élaboration de l'annonce

JOUR 2

Sensibiliser l'employeur au recrutement non-discriminatoire

Définir une politique RH non discriminatoire, entre obligations légales et responsabilité sociétale de l'entreprise
 Les cas de discrimination à l'embauche, les risques encourus par l'employeur, les recours pour le salarié
 Les erreurs à éviter dans chaque étape du processus, les sujets à ne pas aborder en entretien d'embauche

Vidéo commentée - Application : proposition des ajustements dans les critères et le processus de recrutement pour ne pas discriminer

Participer à la mise en place du processus d'intégration du nouveau collaborateur

L'identification des interlocuteurs « support » dans la structure
 Le rendez-vous d'intégration, l'entretien tripartite
 La mise en place d'un parcours d'intégration avec des points d'étapes et un éventuel tutorat
 La validation de la période d'essai

Echange de pratiques sur ce qui est mis en place dans sa structure et des pistes d'amélioration – Co-construction d'une check-list pour préparer l'arrivée d'un collaborateur – Adaptation d'une grille d'évaluation de période d'essai

Conseiller sur l'évaluation des besoins en formation et l'élaboration du plan

La distinction entre entretien annuel d'appréciation et entretien professionnel, cadre légal et obligations
 Le recueil des besoins de formation à partir des ces entretiens, en cohérence avec la stratégie de l'entreprise
 La construction du plan de développement des compétences en intégrant les sources et dispositifs de financement

Cas pratique : Ebauche d'un plan de développement des compétences- Application à sa fonction de conseil RH

Orienter sur les dispositifs de développement de compétences et les sources de financement disponibles

Les sources de financement par les opérateurs de compétences (OPCO)
 Les dispositifs complémentaires au plan de développement des compétences
 Comment optimiser les « enveloppes » à disposition

Etude de cas : Optimiser le financement du plan de développement des compétences d'une TPE en mobilisant les dispositifs de financement possibles